

Maisons Paysannes de France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mai 2016 tenue dans les locaux du Musée gallo-romain à Vienne (Isère)

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est ouverte à 10h dans la salle de conférence du Musée gallo-romain de Vienne (Isère). Elle a été présidée par Jean Hernandez, Secrétaire général de l'Association.

Se sont portés volontaires pour la fonction de scrutateurs : Georges Duménil et Pierre Barrioz
Et pour la fonction de rédactrices du procès-verbal : Claudine Barrioz et Hélène Delorme.

Les conditions de vote lors de cette AG étaient les suivantes : 121 présents et 959 pouvoirs, soit un total de 1080 votants.

Mme Christiane Jury, représentante du Président Guilloteau du département du Rhône et conseillère départementale du Canton de Mornan, présente ses vœux de bienvenue à l'assemblée.

Jean Hernandez indique le déroulement de l'Assemblée puis donne la parole au Président Bernard Duhem.

Celui-ci remercie les responsables du Musée pour leur accueil et les diverses personnalités qui ont envoyé leurs vœux de bienvenue. Après avoir salué toutes les bonnes volontés qui ont concouru à l'organisation de cette première assemblée générale tenue en région, il indique que 45% des délégations y sont représentées, ce qui révèle la bonne audience de l'innovation. Il présente le rapport moral, préparé par le bureau assisté par les salariés du siège, en coopération avec Bernard Leborne, Vice-Président, pour la partie concernant les manifestations du Cinquantenaire.

Le rapport financier est ensuite présenté par Jean-Paul Meckert, Trésorier, qui note le déficit de 23 643€ apparu en 2015. Cette situation motive la prudence observée pour bâtir le budget prévisionnel 2016 en baisse pour les ressources et les emplois et ainsi en équilibre. Il indique que les comptes ont été vérifiés par le commissaire aux comptes.

Le président Duhem synthétise ensuite le rapport d'orientation 2016 autour de 4 axes : réaffirmer nos missions ; faire évoluer les relations adhérents/délégations/national ; mieux former et informer ; suivre les acteurs locaux sur les énergies renouvelables. Florence de Groot, secrétaire générale adjointe, présente les travaux en cours pour moderniser dans la continuité l'image de MPF et conquérir de nouveaux publics : s'ancrer sur le local, l'écologie et une charte graphique harmonisée.

La discussion avec les adhérents aborde les points suivants : résultats de l'enquête en cours sur les délégations ; appel à compétences sur les énergies renouvelables ; développer les relations avec les autres organismes de formation (tel l'AFPA) ; obtenir des Pouvoirs Publics que le photovoltaïque soit installé sur les ZI et les ZA.

Le Président, après s'être félicité du succès de l'AG en région y voyant le signe que MPF est une grande famille, donne à Jean Hernandez le signal pour mettre les rapports aux voix.

Résolution 1 : Approbation du rapport moral 2015 : approuvé à l'unanimité

Résolution 2 : Approbation des comptes 2015 et de l'affectation du fonds de réserve ; approuvé par 1079 voix et 1 abstention.

Résolution 3 : Approbation du budget prévisionnel 2016 : approuvé par 1062 voix et 8 abstentions.

Résolution 4 : Approbation du changement de tarif par ajout d'1€ à toutes les cotisations à l'exception des petits tarifs : approuvé par 1069 et 1 abstention.

Résolution 5 : Approbation de la cooptation par le CA d'une administratrice, Nathalie Girard : approuvé à l'unanimité.

Les points à l'ordre du jour ayant été examinés, l'assemblée générale est close à 12 h.

Procès-verbal approuvé le 8 juin 2016 par le Conseil d'administration de Maisons Paysannes de France.

Rédactrices
Hélène Delorme – Claudine Barrioz

